

Dossier d'autorisation d'urbanisme

01637924C0003

Taponnat-Fleurignac - Charente

Type

Permis de construire

État

Autorisé

Autorisation

25/09/2025

Surface créée

166 m²

Surface démolie

0 m²

Logements créés

-

Consulter la fiche actualisée

Scannez le QR code pour ouvrir la fiche publique du permis sur RegistreDesPermis.fr.



Export généré le 01/08/2026 à 06:11 depuis RegistreDesPermis.fr.

Les informations proviennent de données publiques importées et retraitées. Elles doivent être vérifiées auprès des sources administratives officielles avant toute décision engageante.

Synthèse du dossier

Référence	01637924C0003
Type	Permis de construire
État d'avancement	Autorisé
Nature du projet	Extension de surface sans transformation
Destination	Service public ou intérêt collectif
Demandeur	PHOTOSOL DEVELOPPEMENT
SIREN / SIRET	518310446 / 51831044600068

Dates du dossier

Dépôt	24/04/2024
Autorisation	25/09/2025
Décision	25/09/2025
Ouverture chantier	-
Achèvement travaux	-
Prise en compte autorisation	2025-10
Prise en compte ouverture chantier	-
Dernière mise à jour Sitadel	2025-10

Localisation

Adresse	LA CARRIERE TAPONNAT-FLEURIGNAC 16110
Commune	Taponnat-Fleurignac (16379)
Département	Charente (16)
Région	Nouvelle-Aquitaine (75)
Code postal	16110
Parcelles cadastrales	ZN 329, ZN 89, ZN 88

Surfaces par destination

Destination	Avant	Créée	Démolie	Transformée	Issue transfo.
Habitation	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²
Locaux	0 m ²	83 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²
Commerce	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²
Agricole	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²
Service public	0 m ²	83 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²

Logements

Total créés	-	Individuels créés	-
Collectifs créés	-	Démolis	-
1 pièce créé	-	2 pièces créés	-
3 pièces créés	-	4 pièces créés	-
5 pièces créés	-	6 pièces et plus créés	-
Logements sociaux	-	Logements PTZ	-

Codes métier et interventions

Type de dossier source	Permis de construire
Statut source	Autorisé
Nature déclarée	Travaux sur construction existante
Nature complétée	Extension de surface sans transformation
Destination principale	Service public ou intérêt collectif
Zone opérationnelle	Hors zone ou non renseigné
Type principal logements créés	-
Type de transformation	-
Piscine	-
Garage	-
Extension	Non
Surélévation	Non

Source

Jeu de données	data.gouv.fr
Ressource	8f23d65f-7142-4ac5-94c1-077b028255bf
Première importation	19/05/2026 10:03
Dernière observation	02/07/2026 03:38

Propriétaires et sociétés liées

Société / personne	SIREN	Lien identifié
PHOTOSOL DEVELOPPEMENT	518310446	Société du permis
891120149	891120149	Société liée
KPMG	775726417	Commissaire aux comptes titulaire
AXEL JEAN BERNARD REBAUDIERES	-	Administrateur
BEATRICE DE BLAUWE (GRANCHET)	-	Administrateur
PIERRE PLANCHON	-	Administrateur
VALENTIN JEAN-JULES RYNGAERT	-	Administrateur
MARC PIERRE ANTOINE SAMPSONIS	-	Administrateurs représentant les salariés
AMADOU SOUARE	-	Commissaire aux comptes suppléant
JEAN-MARIE IDELON-RITON	-	Commissaire aux comptes titulaire
MARIE LENAICK ANNE AMELIE GUILLEMOT	-	Président du conseil d'administration et directeur général

Les données affichées proviennent des sociétés, relations et dirigeants déjà synchronisés en base locale. Les pourcentages de détention ne sont pas disponibles dans l'API publique utilisée.

Avertissement sur les données

Cet export est un document de consultation généré par RegistreDesPermis.fr à partir de données publiques d'urbanisme importées, normalisées et mises en forme.

Malgré les contrôles réalisés, certaines informations peuvent être absentes, incomplètes, mal codées dans la source, modifiées après import ou interprétées différemment par l'administration compétente.

Les dates, surfaces, logements, demandeurs, références cadastrales, coordonnées et sociétés liées sont fournis à titre informatif. Ils ne remplacent pas les arrêtés, dossiers administratifs, plans, actes notariés, informations cadastrales officielles ou consultations auprès de la mairie compétente.

Avant toute décision opérationnelle, juridique, commerciale ou financière, il convient de vérifier les informations auprès des sources officielles et, si nécessaire, auprès d'un professionnel qualifié.